

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

REVUE IVOIRIENNE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES HUMAINES



Volume X - Numéro 20B Décembre 2020 ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Doh Ludovic FIÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 03 01 08 85

(+225) 03 47 11 75

(+225) 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : <https://www.perspectivesphilosophiques.net>

ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Prof. Assouma BAMBA**, Professeur des Universités

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Abou SANGARÉ, Professeur des Universités
Dr. Donisongui SORO, Maître de Conférences
Dr Alexis KOFFI KOFFI, Maître-Assistant
Dr. Kouma YOUSOUF, Maître de Conférences
Dr. Lucien BIAGNÉ, Maître de Conférences
Dr. Nicolas Kolotioloma YEO, Maître-Assistant
Secrétaire de rédaction : **Dr. Blé Sylvère KOUAHO**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr. Grégoire TRAORÉ**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Prof. Antoine KOUAKOU**, Professeur des Universités

SOMMAIRE

1. La rhétorique judiciaire des sophistes : source matricielle des stratégies de plaidoirie contemporaines, Kolotioloma Nicolas YÉO	1
2. L'art et la saine habitation dans la cité : de la critique aux recommandations platoniciennes, Amed Karamoko SANOGO	17
3. Saint François d'Assise, précurseur de la culture de la paix, Roseline Taki KOUASSI-EZOUA	34
4. Relecture de Nietzsche pour la fin du « Pseudo-Nietzsche », Assane SANOGO	51
5. Métaphysique et espérance dans la philosophie de Gabriel Marcel, Moulo Elysée KOUASSI	63
6. Rapport entre philosophie et poésie : le cas Heidegger, Adaama OUATTARA	82
7. Sartre et les enjeux d'une philosophie de l'orphelin, Lago II Simplicite TAGRO	99
8. La condition de la liberté et la marque sartrienne de l'athéisme pratique, Toumgbin Barthélémy DELLA	116
9. Pour un humanisme fondé sur le dialogue interdisciplinaire à partir de Levinas : cas des universités africaines, Affoué Valéry-Aimée TAKI	130
10. Paradigme de la simplicité et paradigme de la complexité : dialogue ou rejet chez Morin ?, Lucien Ouguéhi BIAGNÉ	148
11. La pratique de la médecine traditionnelle chinoise à Bouaké et ses conséquences de 2002 à 2011, Bi Irié Séverin ZAN, Tiéba YEO	166
12. Le cabri de la divinité <i>Adìkpo'</i> du lac <i>Ahémé</i> au Bénin : une propriété exclusive et absolue, Codjo Timothée TOGBÉ	183

13. Moi universel et problématique du civisme et de la sécurité en Afrique subsaharienne, Georges Séka KOUASSI	197
14. La symbolique des noms des personnages et des pays ou l'esthétique de l'identification dans <i>En attendant Le vote des bêtes sauvages de Kourouma</i>, Yaovi Mathieu AYESSI	216
15. Pandémie de la covid 19 : gestion d'une communication de crise au Niger, Souley BARA	235
16. La conception du monde chez les Zarma-sonrai, Issaka TAFFA GUISSO	256

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décroisement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décroisement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des

Perspectives Philosophiques n°020B, Quatrième trimestre 2020

préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

**MOI UNIVERSEL ET PROBLÉMATIQUE DU CIVISME
ET DE LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE**

Georges Séka KOUASSI

Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (Côte d'Ivoire)

kosege69@yahoo.fr

Résumé :

Parler d'incivisme et de sécurité en Afrique, n'est-ce pas évoquer ce qui touche de très près l'être même de l'homme dit noir? En tant qu'ensemble des qualités propres au bon citoyen, le civisme qui est l'antithèse de l'incivisme, désigne surtout le respect, l'attachement et le dévouement du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit, le respect de ses conventions et de ses lois. Cet ensemble de règles écrites ou non écrites, de normes sociales, vise la régulation de la vie en société et facilite la vie en groupe. Mais cette aptitude est une qualité intrinsèque en rapport avec la mentalité individuelle et sociétale. Elle est la conséquence d'un niveau élevé de conscience et d'une organisation étatique performante. Après plusieurs décennies d'indépendance, l'homme africain a encore du mal à s'élever au-dessus du moi individuel, tribal, régional, voire national pour prétendre au moi universel garant du civisme et de la sécurité des nations. Les institutions sont fragiles et fragilisées parce que liées le plus souvent à un individu, et pour cette même raison l'on a du mal à assurer la continuité de l'État. Aussi, cette contribution a-t-elle pour but d'établir le niveau de conscience humaine comme le paradigme du changement de mentalité susceptible de sortir l'africain de l'incivisme et de l'insécurité généralisés.

Mots clés : Changement de mentalité, civisme, niveau de conscience, sécurité.

Abstract :

To speak of incivism and security in Africa, is not it not to evoke what very closely affects the very being of the so-called black man? As a set of qualities specific to a good citizen, civility, which is the antithesis of incivism, refers above all to respect, attachment and dedication of the citizen for the community in which he lives, respect for its conventions. and its laws. This set of written or unwritten rules, social norms, aims to regulate life in society and facilitate

group life. But this aptitude is an intrinsic quality related to individual and societal mentality. It is the consequence of a high level of consciousness and of a successful state organization. After several decades of independence, African man still finds it difficult to rise above the individual, tribal, regional or even national self to claim the universal self, which guarantees good citizenship and the security of nations. Institutions are fragile and weakened because they are most often linked to an individual, and for this same reason it is difficult to ensure the continuity of the state. Also, this contribution aims to establish the level of human consciousness as the paradigm of change of mentality likely to get Africans out of generalized incivism and insecurity.

Keywords : Change of mentality, citizenship, level of consciousness, security.

Introduction

L'urbanisation rapide et à outrance survenue dans nos sociétés africaines après les indépendances a été accueillie avec des acclamations vu qu'elle est considérée comme la marque de la modernité et du développement escomptés. On est heureux de profiter de l'électricité, de l'eau potable rien qu'en actionnant un bouton. On regarde avec émerveillement des rues bitumées et propres, sans poussière ; des immeubles appelés gratte-ciel, etc. Que d'infrastructures économiques, de structures et de superstructures¹ nous comptons désormais dans notre environnement quotidien qui s'accompagnent d'organisations et de lois à observer scrupuleusement. Ce nouveau décor urbain ne manque pas de modifier les comportements et habitudes acquis depuis la société dite traditionnelle.

¹ Dans le monde de la [construction](#) la superstructure d'un [bâtiment](#) regroupe l'ensemble des organes situés au-dessus de terre et composant l'ouvrage, c'est-à-dire les [poteaux](#), les voiles, les [poutres](#), les consoles ou encore les [planchers](#).

Partie aérienne d'une construction, comme les niveaux supérieurs d'un immeuble allant du rez-de-chaussée aux étages (partie qui est donc située au-dessus de l'infrastructure, laquelle concerne la partie enterrée porteuse de la structure supérieure et composée d'ouvrages ou d'équipements, les fondations d'un immeuble, ainsi que les éventuels niveaux de sous-sol, parkings et caves. ([Le dictionnaire professionnel du BTP](#), éditions Eyrolles : <https://www.editions-eyrolles.com/Dico-BTP/definition.html?id=8568>).

Or, les habitudes ayant la peau dure, elles ne se laissent pas facilement modifier par les nouveaux besoins et exigences de la ville. Pendant que certains ethnocentriques attachés à une conception souvent erronée des us et coutumes, voient le processus de modernisation comme une agression de leur patrimoine culturel et cultuel, et refusent de plier l'échine devant le civisme qu'ils considèrent comme étrange et étranger par rapport aux pratiques anciennes; d'autres voix s'élèvent pour prôner une conscience universelle capable de fédérer toutes les valeurs ethniques. Devant les habitudes de vie disproportionnées qui portent atteinte au civisme et par ricochet à la sécurité des États africains, quelle doit être la conduite à tenir pour éradiquer le banditisme civique? En clair, comment concevoir une philosophie universelle du civisme dès lors que, dès l'enfance chacun est nourri à la mamelle des mœurs ancestrales et que son identité se construit généralement dans leur assimilation? Quel peut être le rôle des traditions africaines diverses dans l'adoption de lois républicaines souvent considérées comme nouvelles et hégémoniques? Sont-elles des enclos ou des fenêtres incontournables dans l'émergence de l'africain nouveau? Dans ce contexte, le conditionnement psychologique issue de l'éducation reçue, ne constitue-t-il pas un obstacle à la manifestation du civisme chez l'individu? La tentative de résolution de ces interrogations, nous conduira certainement à revisiter quelques classiques pour y prendre des graines utiles.

Alors, pendant que Descartes en appelle à la méthode, et que Kant invoque l'impératif catégorique comme unique solution au respect de l'humanité, Leibniz conseille quant à lui de revenir à l'harmonie préétablie comme fondement divin de toutes valeurs. Ils semblent nous dire ceci: changeons notre mentalité et nous changerons notre continent, améliorerons notre mode de vie en cultivant la conscience du moi universel et nous sécuriserons notre destinée et celle de la postérité. Voilà les pistes de réflexions qu'il nous appartient d'explorer dans le cadre de cette contribution. Celles-ci nous permettront de parler premièrement du conditionnement psychologique et son impact sur la mentalité individuelle, et en second lieu, nous verrons comment la prise de conscience du moi universel pourrait être une solution au respect du civisme qui garantit la sécurité en Afrique.

1. Le conditionnement psychologique et son impact sur la mentalité Individuelle

Du latin *condicio*², état, manière d'être, situation, le conditionnement désigne en psychologie, la mise en place d'un comportement provoqué par un stimulus artificiel. Pour Ivan Pavlov³, le conditionnement permet, à partir d'un stimulus, d'obtenir une réponse qu'il ne génère pas naturellement. Cette technique permet aux hommes de s'adapter à leur environnement en leur donnant la possibilité de prédire certains événements importants à partir de signes avant-coureurs.

Pour les behavioristes⁴, le conditionnement permet d'expliquer certains phénomènes comme l'apprentissage ou la résolution de problèmes. Il est donc au cœur des techniques de la science du comportement. Être conditionné, en parlant d'un individu, signifie être soumis à une influence externe qui guide et détermine son comportement, ses opinions, ses goûts... Dans les sociétés traditionnelles comme modernes, cette influence est palpable et a un effet non négligeable sur le civisme et la sécurité. Cela nous conduit à parler de l'impact de l'ethnocentrisme et de la citoyenneté sur le civisme et la sécurité en Afrique.

² <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue/>

³ Ivan Petrovitch Pavlov, né le 14 septembre 1849 à Riazan, dans l'Empire russe, et mort le 27 février 1936 à Leningrad, en URSS, est un médecin et un physiologiste russe, lauréat du prix Nobel de physiologie ou médecine de 1904 et de la médaille Copley en 1915

⁴ Béhaviorisme, francisation du terme anglais « behaviorism », provient du mot « behavior » (orthographe américaine) ou « behaviour » (orthographe britannique) qui signifie « comportement ». Historiquement, le béhaviorisme est apparu au début du 20e siècle, en réaction aux approches dites « mentalistes » faisant de la psychologie une branche de la philosophie⁶. Aux États-Unis, le concept de conscience était de plus en plus remis en cause. L'article de William James de 1904 "Does consciousness exist?" (La conscience existe-t-elle ?) pose le problème de manière explicite.

En 1913, John Broadus Watson établit les principes de base du béhaviorisme, dont il invente le nom, en affirmant, dans un article intitulé « La psychologie telle que le béhavioriste la voit »⁸ :

La psychologie telle que le behavioriste la voit est une branche purement objective de la science naturelle. Son but théorique est la prédiction et le contrôle du comportement. L'introspection constitue une partie non essentielle de ses méthodes, pas plus que la validité scientifique de ses données n'est dépendante de la facilité avec laquelle elles se prêtent à l'interprétation à la conscience⁸. Psychology as the behaviorist views it (1913) [archive]. Watson, John B., Psychological Review, 20, p. 158–177.

1.1. L'ethnocentrisme, un obstacle au civisme?

D'une manière générale, l'ethnocentrisme est perçu comme une tendance commune à n'importe quel groupe humain qui consiste à interpréter et juger la culture de l'autre en se basant sur ses propres modèles culturels. Cette attitude qui est d'origine inconsciente amène l'individu ou le groupe concerné à percevoir toutes les différences par rapport à ce modèle comme un signe d'infériorité. L'anthropologue Claude Lévi-Strauss (2007, p. 20) a construit le concept de l'ethnocentrisme par analogie avec celui de l'égo-centrisme. Mais contrairement à ce dernier, ce n'est pas soi qui est au centre, mais sa propre culture. À ce propos il affirme ceci :

l'attitude la plus ancienne, et qui repose sans doute sur des fondements psychologiques solides puisqu'elle tend à réapparaître chez chacun de nous quand nous sommes placés dans une situation inattendue, consiste à répudier purement et simplement les formes culturelles morales, religieuses, sociales, esthétiques, qui sont les plus éloignées de celles auxquelles nous nous identifions. « Habitudes de sauvages », « cela n'est pas de chez nous », « on ne devrait pas permettre cela », etc., autant de réactions grossières qui traduisent ce même frisson, cette même répulsion, en présence de manières de vivre, de croire ou de penser qui nous sont étrangères (C. Lévi-Strauss, 2007, p. 20).

Ici, l'ethnocentrisme est au groupe ce que l'égo-centrisme est à l'individu : la tendance naturelle à se considérer comme le centre de toutes choses. L'ethnocentrisme est donc un égo-centrisme dans lequel l'on considère ses valeurs culturelles comme étant au-dessus des valeurs citoyennes. La première raison réside dans le fait que ces valeurs sont regardées de haut. Elles appartiennent à la ville et ses exigences, elles sont différentes et l'on ne se sent nullement concerné par ces lois de "blancs". Car, la ville serait une pure invention du blanc, pense-t-on. Par conséquent, personne ne veut se soumettre à ces règles souvent traitées de néo-colonialistes, voire de manipulatrices.

Ainsi en va-t-il de l'opposition entre la tradition et la modernité qui suggère l'idée de ville et par ricochet celle de civisme et de sécurité. Au cours de l'histoire, les rapports entre ces deux concepts de tradition et de modernité, ont souvent été envisagés de manière divergente. Si, dans le contexte occidental, il est possible d'engager un dialogue entre ces deux termes apparemment opposés, la question se pose de savoir comment envisager ce rapport en ce qui concerne la tradition africaine, qui comme on peut s'y attendre présente tout un

autre contenu que celui de l'occident. En réalité, la rencontre entre la tradition africaine et la modernité occidentale pose la question de savoir comment l'Afrique envisage-t-elle le projet de sa modernité à partir de ses traditions ? La réponse à cette interrogation révèle que l'histoire de la rencontre entre ces deux termes est entachée d'incompréhension, de violence, d'oppression et de soumission, qui ont abouti finalement à la négation pure et simple de cette tradition africaine. Ce qui en raison de conséquence a nourri en Afrique la conscience de l'échec qui a donné naissance à la doctrine de l'africanisme défendue par Cheikh Anta Diop⁵. La rencontre entre ces deux termes met également en évidence le phénomène de l'assimilation auquel réagi les mouvements littéraires (la négritude et la tigritude) et philosophiques (l'ethnophilosophie), qui s'inscrivent dans le cadre d'une revendication destinée à la valorisation des valeurs culturelles de la tradition africaine. Il s'agit ici de définir la manière dont les africains doivent prendre leur présent pour envisager un meilleur futur. C'est cette tâche que Marcién Towa appelle "l'interrogation sur notre dessein profond", sur la direction à donner à notre existence. Dans cette perspective la philosophie est envisagée comme l'effort d'élucidation de notre actuel rapport au monde, plus précisément elle doit jouer ce rôle. Et cette entreprise passe par le rejet systématique de l'ethnophilosophie et de la négritude senghorienne. Les deux mouvements s'inscrivent dans le cadre de la revendication d'une dignité anthropologique propre selon la formule de A. N'Daw (1975, p. 35-36) : « Il s'agit de déterrer une philosophie africaine propre et la brandir devant les négateurs de notre dignité "anthropologique comme un irrécusable certificat d'humanité ».

Sur cette même lancée, M. Towa (1971, P. 35) suggère : « de parvenir à une saisie et à une expression philosophique de notre "être-là-dans-le-monde" actuel et à une détermination de la manière de le prendre en charge et de l'infléchir dans une direction définie ». L'effort de restitution d'une philosophie passée ne résout donc pas nos problèmes actuels. C'est pourquoi il planche pour une philosophie tournée vers le présent, voire le futur. C'est pour cette

⁵ Cheikh Anta Diop, *Nations Nègres et Cultures*, Paris, Présence Africaine, 1954, 1964, 1979

raison qu'à nos yeux, il importe d'envisager d'autres critères d'évaluation qui conduiraient la rencontre entre la tradition africaine et la modernité, à savoir la conscience du moi universel.

Au-delà des apparences, il n'est pas possible d'ériger entre tradition et modernité une cloison étanche. Nous pouvons une fois de plus réaliser la complexité de ces deux notions à la lecture de cet ouvrage d'Antoine Compagnon : *Les cinq paradoxes de la modernité*, dans lequel il entreprend de dénoncer entre autres la prétention de la nouveauté que revendique la modernité. L'auteur (A. Compagnon, 1990, p. 11) parle notamment de :« la superstition du nouveau », pour désigner cette propension au changement qui caractérise la modernité et qui la pousse très souvent au rejet de tout ce qui relève du passé pour ne considérer que l'actuel. Or l'expérience commune nous montre que ce qui est moderne aujourd'hui appartiendra au passé demain ; de même ce qui était déjà relégué au passé peut ressurgir pour faire partie du présent. Aussi dans le domaine artistique, certains styles vestimentaires jadis dépassés reviennent-ils à la mode au présent sans aucune difficulté. Cet exemple montre suffisamment la légèreté d'une rupture radicale entre les termes de tradition et de modernité qui appartiennent tous deux à un genre d'ethnocentrisme.

Voilà pourquoi, la mentalité ethnocentrique apparaît comme un déni du civisme à double titre. D'abord, par le refus de ce qui n'est pas sien. Ensuite, par la conservation et la transmission de sa conscience collective à travers des mécanismes culturels. Primo, du fait de son amour propre, l'ethnocentriste ne veut intérioriser une quelconque modification de son comportement au risque de se nier lui-même. Car, il est déjà conditionné par son milieu de vie qu'il essaie de reproduire même dans les cités urbaines. Ce rejet inconscient du civisme qui se traduit par la désobéissance aux règles de l'État, lui procure l'illusion de se retrouver lui-même.

Secundo, le conditionnement social fonctionne chez lui comme une sorte de lavage de cerveau qui le rend aveugle et insensible à toute autre sollicitation qui ne rentre pas dans le canevas dont il est issu. Il est d'une autre école. Celle qui

se perpétue par transmission des valeurs ancestrales à l'aide d'initiation ou de génération en génération par l'éducation. Comme le dira R. Dubos (1973, p. 34.) : « Malgré tous les beaux discours, l'objectif de la plupart des écoles, y compris les universités, est le conditionnement social plutôt que le développement de l'individu. » C'est dire que dans toute société, qu'elle soit traditionnelle ou moderne, il existe toujours un conditionnement psychologique qui influence l'agir humain. Et ce conditionnement n'est pas toujours à l'avantage du civisme, même dans les sociétés dites modernes. Celui qu'impose insinueusement les groupes ethniques en Afrique sub-saharienne a maille à parti avec le civisme. Toutefois, le conditionnement n'est pas l'apanage de l'ethnocentrisme. La société moderne impacte négativement aussi le citoyen et fausse le respect du civisme, et par ricochet de la sécurité en Afrique.

1.2. Le conditionnement coupable du citoyen contre le civisme

Le conditionnement du citoyen est une réalité qui peut être perçue à deux niveaux : au plan financier et politico-technologique. Dans les deux cas, le conditionnement psychologique du citoyen rame à contre-courant du civisme et de la sécurité recherchés. Au niveau financier, nous nous appuyerons sur les mots de l'écrivain portugais J. Saramago (2005, p. 12) qui soutient que :

les peuples n'ont pas élu leurs gouvernements pour que ceux-ci les "offrent" au marché. Mais le marché conditionne les gouvernements pour que ceux-ci leur "offrent" leurs peuples. Avec la mondialisation libérale, le marché est l'instrument par excellence de l'unique pouvoir digne de ce nom, le pouvoir économique et financier. Celui-ci n'est pas démocratique puisqu'il n'a pas été élu par le peuple, n'est pas géré par le peuple, et surtout parce qu'il n'a pas pour finalité le bonheur du peuple.

Aux dires de Saramago, l'argent conditionne aussi bien les gouvernants que les gouvernés. Il contribue à modifier les valeurs premières des citoyens en les installant dans une dépendance coupable pilotée par la corruption des mœurs des administrateurs, des subalternes, des employés et fonctionnaires. Les réalités économiques difficiles accroissent la sévérité de la pauvreté et l'insuffisance d'infrastructures adéquates. Cet état de fait modifie nécessairement le comportement du citoyen. Par exemple, au village, personne ne dort dans les rues. Mais ce n'est pas le cas en ville où la cherté de la vie a jeté certains dans les nuits des marchés, des gares, sous les ponts etc., tels

des forcenés. Dans ces conditions, ils ne pensent plus au civisme, mais à la satisfaction de leurs besoins primaires. C'est donc la porte ouverte à toutes sortes d'actes inciviques : ils urineront, défèqueront dans la rue, voleront, se droguent, tueront si possible pour survivre. Étrangers dans la ville par rapport au village, sans visage dans les rues, ils ne se sentent nullement interpellés par la conscience collective comme ils se sentiraient coupable de tels actes au village. Que dire alors de ceux qui ont perdu la notion du village parce que sans village géographiquement ou affectivement? Et que dire de ceux que l'incapacité à joindre les deux bouts du mois en cours, poussent dans la tentation du détournement de fonds et de la corruption? Abondant dans ce sens, E. Morin (2011, p. 24) fustige le développement citoyen en ces termes :

le développement a créé de nouvelles corruptions au sein des États, des administrations et des relations économiques. Il a détruit les solidarités traditionnelles sans en créer de nouvelles, d'où la multiplication des solitudes individuelles. En déracinant et en ghettoïsant, il a engendré une croissance de la criminalité, encouragée par la formation de gigantesques mafias internationales. En ce sens, le développement est anti-éthique. Enfin, il a créé d'énormes zones de misère, ce dont témoignent les ceintures démesurées de bidonvilles qui cernent les mégapoles d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine.

Dans des conditions de vie exécrables, où les citoyens tentent de survivre, il n'y a point d'oreille, point de conscience pour le civisme. Et cela plonge la cité entière dans une insécurité rampante, tapis dans l'ombre des misères du monde.

En plus du conditionnement issu de la pauvreté financière, il y a celui du politique et surtout des technologies nouvelles. À l'heure d'Internet et de la révolution numérique, la question que se posent les citoyens n'est plus : « Sommes-nous manipulés? », mais 'Comment sommes-nous mentalement influencés, contrôlés, conditionnés? » Cette interjection est le constat d'I. Ramonet, (2002, p. 1) qui, grâce à de nombreux exemples puisés dans les univers cinématographique et télévisuel, montre les manières dont se fabrique l'idéologie, dont se construit cette silencieuse propagande qui vise à domestiquer les esprits, à violer les cerveaux et à intoxiquer les cœurs. Il met au jour les mécanismes et les procédés de l'endoctrinement contemporain. Comment, sans que nous nous en apercevions, les nouveaux hypnotiseurs entrent par effraction dans notre pensée et y greffent des idées qui ne sont pas les nôtres : spots publicitaires, films - catastrophes, séries policières,

comédies, scènes de guerre et de violence... - toutes ces images laissent des traces subliminales dont l'influence, à la longue, finit par fortement déterminer nos comportements et par réduire notre liberté de penser et d'action.

Prenons le cas des réclames publicitaires intempestives. La publicité se présente comme une forme de communication. Elle cherche à attirer l'attention d'une cible définie au préalable. Son but est clairement incitatif et vise à faire adopter un comportement souhaité, par exemple, l'achat d'un produit ou d'un service. Pour l'entreprise, il s'agit donc de l'ensemble des actions commerciales ou industrielles afin de faire connaître du public ses produits et/ou services et d'en promouvoir la vente. Son objectif est donc d'influencer le consommateur pour le pousser à l'acte d'achat.

Bien qu'ils ne soient pas toujours conscients d'être exposés à ces publicités, les consommateurs se voient d'autant plus impactés, notamment par rapport à leurs comportements de consommation. Les publicités dites « implicites » détiennent une plus forte influence sur les consommateurs qui n'ont pas conscience d'être affectés et émettent des jugements plus forts. Lorsque les consommateurs voient leurs pensées et jugements affectés par une certaine influence, et ce de manière inconsciente et donc involontaire, on parle de « contamination mentale ». Autrement dit, chez le consommateur, la capacité d'analyse et de raisonnement peut parfois se substituer par des envies, intuitions et sentiments. Cela ressemble à l'utilisation du narcissisme dans la publicité où acheter une marque de prestige, donc chère, peut être le symptôme d'une névrose chez certains consommateurs. Cette action peut être anormale parce que ces *névrosés* y recherchent une *supériorité*, c'est-à-dire une sécurité contre leur infériorité intérieure. Ils ne conçoivent pas l'idée d'être l'égal de quelqu'un. Par conséquent, si un névrosé se sent « *inférieur* », il fera tout pour étonner, pour être admiré, il n'hésitera pas à acheter une marque ou un service coûteux, car il a soif de prestige et de reconnaissance. Certaines personnes choisissent d'acheter une « *grosse* » voiture, car elles ne désirent pas être comme tout le monde et encore moins infériorisés. Par conséquent, elles s'identifient à leur machine et « *la puissance de leurs voitures devient leur puissance à eux* » (P. Daco, 2008, p. 207). L'achat du produit coûteux et

prestigieux va donc leur permettre d'atteindre un état désiré. Le sachant, les publicitaires ne manquent pas de l'exploiter pour manipuler l'individu.

Cette tentative de prise de contrôle de l'esprit et du comportement d'un individu ou d'un groupe d'individus, par l'utilisation de techniques de persuasion et de suggestion mentale qui permettent de contourner le sens critique de la personne, c'est-à-dire sa capacité à juger ou à refuser des informations; s'appelle la manipulation mentale. Elle est très souvent utilisée par les politiciens et les organes de média. Elle se différencie de la domination, par le fait qu'elle essaie d'obtenir de la ou des victimes qu'elles se comportent d'elles-mêmes, comme l'ont prévu les manipulateurs, et sans qu'elles soient conscientes de la suggestion extérieure. Cette pratique relève de l'incivisme à partir du moment où elle est, dans toutes les civilisations, décriée par la morale. La solution à cette haute manipulation viendra de la capacité qu'a tout être humain de se surpasser pour s'élever à un degré de liberté que lui procure la conscience de soi.

2. Conscience du moi universel comme solution au respect du civisme

Rappelons que le civisme désigne d'abord le respect du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit et de ses conventions, dont sa loi. Il implique donc la connaissance de ses droits et de ses devoirs vis-à-vis de la société. Le civisme exprime surtout la condition du citoyen conscient de ses devoirs. Parlant de conscience de soi, commençons par remarquer que l'homme est un être singulier qui entretient des rapports particuliers au monde et à lui-même. Ce type de rapports le distingue des autres espèces vivantes, et est généralement désigné sous le terme de "pensée" chez Descartes ou de spiritualité chez Hegel. Cette conscience de soi ou du moi universel peut apparaître comme une réponse à l'incivisme et à l'insécurité si nous l'analysons sous l'angle du cogito cartésien et de l'impératif catégorique kantien d'une part, et d'autre part sous la clairvoyance leibnizienne de l'harmonie préétablie.

2.1. *Le cogito et l'impératif catégorique favorables au civisme et à la sécurité*

Dans la tradition philosophique, depuis Descartes, la conscience est considérée comme constituant l'essence de l'homme. L'essence, c'est-à-dire: ce qui lui est propre, qu'il est le seul à posséder, et qu'il possède de manière innée, de sorte que l'essence est inséparable de l'existence même de l'être considéré. Ce qui est en jeu ici, c'est avant tout l'intériorité de l'être humain c'est-à-dire son mental. Le mental est un magnifique outil si l'on s'en sert à bon escient. Dans le cas contraire, il devient très destructeur. Dans l'esprit de Descartes, même si une pensée n'est pas seulement un acte mental, il est raisonnable de supposer qu'elle repose sur des actes mentaux, dont les contenus sont constitués par certaines représentations dans l'esprit. Ainsi, on attribue couramment à Descartes la conception de la pensée associée aux deux thèses suivantes : d'abord le fait que la connaissance que nous avons de nos propres états mentaux est certaine et infaillible. Ensuite, qu'il n'y a rien dans notre esprit dont nous ne soyons en quelque manière conscient. Descartes lui-même ne soutenait pas ces thèses sans nuances, mais il y a peu de doute qu'elles forment le noyau de sa philosophie de l'esprit.

La première thèse assimile la pensée (*cogitatio*) à l'esprit (*mens*) et sert à établir le dualisme : nos pensées ne peuvent pas être identiques à des états de notre corps, parce que nous ne pouvons pas concevoir clairement et distinctement qu'elles le soient. L'esprit est donc une chose (une substance) essentiellement distincte du corps, dont la pensée est l'attribut principal et dont les diverses pensées sont des modes. La seconde thèse assimile la pensée à la conscience – ou tout au moins à tout ce qui est susceptible d'être conscient – et donne à la notion de pensée son extension maximale : celle-ci recouvre non seulement les « attitudes propositionnelles »⁶, mais également les sensations.

La marque distinctive de la conception cartésienne est donc que, d'une part, elle étend à l'ensemble de ce que nous avons appelé les pensées les caractéristiques des sensations et des expériences et, d'autre part, elle tend à

⁶ C f. R. Descartes, Principes de la philosophie, Paris, Hachette, 1974.

assimiler les contenus d'attitudes propositionnelles à des pensées potentiellement réflexives. Penser, ce n'est pas nécessairement penser qu'on pense, mais c'est au moins être en mesure de le faire. De là, on dit souvent que les pensées sont, selon cette conception, essentiellement privées : leur existence et leur nature dépendent du sujet qui les pense (les *cogitationes* reposent sur le *cogito*).

La leçon que nous tirons de cette conception cartésienne de la pensée repose sur la certitude que l'homme ne peut se dissocier de sa conscience, car elle le définit. La pensée est personnelle. Pour changer l'homme, il faut agir sur sa pensée, son mental. Dans ce cas, la solution au problème du civisme viendrait de l'intérieur de l'homme. Par une introspection qui l'amènerait à se libérer de tout égoïsme, de tout repliement sur soi, à s'ouvrir à autrui et par ricochet à l'universel comme seul garant de sa propre sécurité. Que ce soit avec Descartes comme avec Kant, nous remarquons que la discipline personnelle par la prise de conscience du soi universel est le socle du civisme et de la sécurité dans les nations. Car, Kant lui aussi constate la grande liberté humaine par la pensée et sa capacité de poser des actions en toute objectivité.

Avec Kant, nous notons que l'acte moral obéit nécessairement à un impératif catégorique (le devoir pour le devoir), et non à un impératif hypothétique (qu'il soit dicté par la prudence, vise le bonheur, ou procède par habileté). Cela veut dire que cet acte ne vise pas d'autres fins que lui-même. L'on agit moralement uniquement pour agir moralement, et non pas par recherche d'un quelconque intérêt personnel. L'impératif catégorique se distingue de l'impératif hypothétique, en ce que ce dernier porte seulement sur les moyens à utiliser pour atteindre une fin particulière déjà déterminée. Pour Kant, l'acte libre est une action dont le mobile qui détermine la volonté de l'agent à agir n'est pas empirique : il ne peut s'agir de suivre la représentation

du bonheur, ou même d'agir par vertu parce que cela nous rendrait heureux, comme dans le cas de l'éthique eudémoniste d'Épicure⁷.

Il faut au contraire agir non pas conformément au devoir, mais par devoir, c'est-à-dire que le mobile de la volonté doit être la loi morale elle-même, laquelle est nécessairement universelle et a priori⁸. C'est en étant pénétré de cette doctrine que le citoyen lambda pourra se conduire avec civisme. Et le respect du civisme mettra tout le monde en sécurité. L'impératif catégorique est un concept de la philosophie morale d'E. Kant (1999, pp. 97, 108, 199,121). Énoncé pour la première fois en 1785 dans *Fondements de la métaphysique des mœurs*, il sera ensuite repris dans d'autres ouvrages d'éthique de l'auteur. Maintes fois critiquée⁹, cette notion a aussi été reprise par nombre de philosophes¹⁰. L'impératif catégorique de Kant est généralement connu essentiellement pour ses multiples formulations¹, dont certaines sont célèbres :

Agis seulement d'après la maxime grâce à laquelle tu peux vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle.

⁷ A ce sujet, on trouvera plus d'informations chez Daniel Delattre, Jackie Pigeaud (éds), *Les Épicuriens* (Bibliothèque de la Pléiade), Paris, Gallimard, 2010, 1481 p. La philosophie antique est déjà ... Jardin ; dans la seconde partie, intitulée « Le Jardin d'Épicure » (p. 79-226),

⁸ Chapitre III de la *Critique de la raison pratique*, « Des mobiles de la raison pure pratique »

⁹ C'est Benjamin Constant qui formula les premières critiques de l'impératif catégorique dans *D'un prétendu droit de mentir par humanité*. Il affirme dans cet ouvrage que l'impératif catégorique ne prend pas en compte le résultat de l'action, et qu'il est totalement inconditionnel. Pour Constant le devoir n'est applicable qu'envers ceux qui y ont droit : par exemple dire la vérité n'est un devoir qu'envers ceux qui la disent aussi. Ensuite, une formule devenue célèbre de Charles Péguy exprime une nouvelle objection contre la morale kantienne en ces termes : « Le kantisme a les mains pures, mais il n'a pas de mains. » in *Pensées*, octobre 1910. Enfin, Hegel dans *Principes de la philosophie du droit*, pense que le kantisme serait donc, en pratique, tout simplement inapplicable ; il serait moralement "pur", mais seulement de par son inefficacité à penser l'action morale concrète.

¹⁰ Cf. Otfried Höffe (1985) dans son *Introduction à la philosophie pratique de Kant*, Castella, Albeuve, p. 107-108. Voir aussi J. Habermas, in *Kant actuel*, éd. F. Duchesneau et al., Paris-Montréal, Vrin-Bellarmin, 2000. Voir à ce sujet l'important essai de Julius Ebbinghaus, « Die Formeln des kategorischen Imperativs und die Ableitung inhaltlich bestimmter Pflichten », in *Gesammelte Aufsätze, Vorträge, Reden*, Hildesheim, 1968, vol. I, sect. 7, p. 140-160. Puis, J. Rawls, *A Theory of Justice*, Oxford-New York, Oxford University Press, c. 1971, § 40, p. 251.

Agis de façon telle que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans toute autre, toujours en même temps comme fin, et jamais simplement comme moyen.

L'idée de la volonté de tout être raisonnable conçue comme volonté instituant une législation universelle.

Agis selon les maximes d'un membre qui légifère universellement en vue d'un règne des fins simplement possibles.

Bien que ces quatre énoncés soient différents, ils sont tous des formulations du même impératif catégorique, qui lui est unique. L'impératif catégorique de Kant consiste en l'accomplissement du devoir, c'est-à-dire que l'action juste est inexorablement gratuite et désintéressée. L'acte gratuit est selon Kant possible du fait même de la liberté humaine. En effet, bien que l'opinion commune pense que la morale s'oppose à la liberté, selon Kant la moralité consiste à s'affranchir des instincts égoïstes pour agir raisonnablement, pour être libre. Le devoir n'a pas de contenu fixe mais seulement une forme : il est universalisable. Ce qui est juste pour l'un doit être juste pour tous. Agir raisonnablement pour sa liberté reste le seul devoir du citoyen. Pour Kant, cet agir est universel. En ce sens, il peut permettre un dépassement de soi capable de vaincre l'incivisme. N'est-ce pas cette forme d'universalité que nous retrouvons dans la formulation de l'harmonie préétablie de Leibniz ?

2.2. L'harmonie préétablie et la responsabilité morale de l'homme face au civisme

Sur le plan de la philosophie de la connaissance, Leibniz, à l'instar de Descartes, s'attache aux idées, définies comme objets de la pensée, selon leur clarté et leur distinction. Selon Leibniz, une idée est claire quand elle suffit pour reconnaître une chose et à la distinguer. Sans cela, l'idée est obscure. Les idées qui distinguent dans l'objet les marques qui le font connaître, sont distinctes. Autrement, on les appelle des idées confuses. Pour Leibniz, il faut reconnaître l'importance de l'activité spirituelle. En revanche, l'innéisme cartésien n'est pas acceptable en tant que tel. Car l'expérience est tout au moins l'occasion permettant à l'esprit de prendre conscience des richesses qui sont en lui. Ce qui est premier et d'abord donné, c'est l'esprit, comme le prouve l'examen des *principes de la connaissance*, ces énoncés de base sur

lesquels s'appuient nos raisonnements : ce sont les principes de *contradiction* et de *raison suffisante*. Elles prouvent que la raison est essentielle en l'homme.

Dans sa description de l'univers, Leibniz tente également de dépasser le mécanisme cartésien : aux yeux de Descartes, la matière se ramène à l'étendue géométrique. A ce mécanisme s'oppose le dynamisme de Leibniz, selon lequel l'univers est formé de monades, substances simples, sans parties, atomes de la nature et éléments des choses, réalités spirituelles dynamiques, analogues à des âmes. Afin de comprendre comment les choses sont reliées dans le monde, et comment l'on les saisit par son esprit. Le philosophe Leibniz propose, dans sa *Monadologie*, une théorie de l'harmonie préétablie (parfois appelé l'hypothèse de la concomitance). Selon Leibniz, chaque monade est comme une horloge, elle se comporte indépendamment des autres monades. Néanmoins, chaque monade est synchronisée avec une autre par Dieu, selon sa conception de l'univers parfait. Conformément à sa théorie de l'harmonie préétablie, Leibniz fait valoir que les monades n'ont pas de rapport les unes avec les autres, chaque monade exprimant à elle seule l'univers tout entier. C'est dire qu'il y a déjà dans la monade le sentiment inné de l'universel auquel aucun citoyen ne saurait se dérober dans son attitude. Il est ainsi automatiquement réglé par Dieu pour accomplir ce qui est bien pour tous. Si cette horloge est dérégulée, il faut alors procéder par une cure psychologique basée sur les principes fondamentaux de la monade.

Partout, ces principes spirituels sont en action : ils se caractérisent, en effet, non seulement par la perception, représentation du multiple dans l'unité, mais aussi par l'appétition, tendance de toute monade à agir. Toute monade perçoit l'univers et tend à exercer une action. Ainsi, se dessine un univers mobile et fluide, où tout (matière, nature et objets) est animé par les monades ou âmes. Qui plus est, il existe des niveaux dans la perception. Et cette pluralité de niveaux telle que la conscience apparaît seulement comme un degré et un passage. Si l'aperception en tant que telle désigne une perception distincte et aperçue par la conscience, la perception sans aperception ni réflexion est également possible. Nous ne sommes pas forcément conscient de tout ce qui nous entoure. Toutefois, ce sont ces

contenus psychiques appelés petites perceptions chez Leibniz, que l'on ignore et dont on n'a pas claire connaissance, qui forment le tout de notre perception claire. Par ces petites perceptions inaperçues, nous sommes liés, de manière insensible, à la totalité du monde et du réel. Une fois de plus, nous sommes loin de Descartes, chez qui toute pensée s'accompagne de conscience.

Si des petites perceptions nous échappent, comment concevoir les rapports entre les monades ? C'est ce qu'explique la théorie de l'harmonie préétablie. Dieu a réalisé entre elles un accord, et ce à partir d'une harmonie préétablie. Dieu a, en effet, voulu créer un ensemble cohérent et a établi une harmonie entre toutes les substances. Ainsi le monde est-il organisé selon le principe du meilleur. Dès lors, nous pouvons opérer une justification de Dieu en ce qui concerne le problème du mal dans l'univers : c'est ce que Leibniz nomme théodicée. Dieu, qui n'est pas responsable du mal qui règne dans le monde, doit en être disculpé. Il a créé le meilleur des mondes possibles. C'est l'homme libre, du fait de sa conscience, qui décide ou non le mal; qui respecte ou non le civisme. Pouvoir choisir, ne pas être soumis à ses instincts, sont les signes les plus évidents de la liberté humaine. Tout Homme à la capacité de dire oui ou de dire non, c'est-à-dire d'accepter ou de refuser, c'est ce qu'on appelle le libre arbitre de l'Homme, la capacité de choisir par soi-même sans être déterminé par nos choix de l'extérieur. Cet élan de l'esprit disons plutôt de la conscience n'appartient à aucune région du globe. Il n'a pas de couleur ni de race. Il est de l'ordre de l'universel. C'est la prise de conscience de ce moi qui n'est pas moi, mais qui est au-dessus de tous les egos subjectifs ; c'est cette conscience objective de soi qui triomphe de la médiocrité et des partis pris, qui sauvera nos nations.

Conclusion

Qui parle du citoyen, parle de civisme et forcément de sécurité, car c'est le non-respect des lois de la société qui produit le désordre; et le désordre appelle l'insécurité. Mais comment réveiller ceux qui dorment sur les lauriers de l'incivisme dans la cité? Telle fut la préoccupation que nous avons essayé d'aplanir en nous appuyant sur les conceptions de Descartes, de Kant et Leibniz, qui d'un commun accord, mais par des procédés différents,

préconisent la prise de conscience de soi et la mise en action de la raison objective, gage de l'universalité des valeurs. Ainsi que l'atteste si bien J. Testart (2006. p. 27) en ces termes:

Chasser le gogo qui est en chaque citoyen, faire en sorte que ceux qui n'utilisent pas (ou trop peu) leur citoyenneté se réveillent, refusent les conditionnements aliénants et exigent de vivre autrement, c'est en cela que consisterait la révolution dans une République qui nous propose les moyens de la citoyenneté.

Au vu de ces propos de Testart et de tout ce qui précède, nous devons comprendre que la solution à l'épineuse problématique du civisme et de la sécurité en Afrique sub-saharienne, réside dans la rééducation des mentalités parfois obsolètes et rétrogrades des citoyens. Mais aussi et surtout par une prise de conscience individuelle, qui consiste, dans une discipline personnelle. Pour y parvenir, il faut retourner à soi-même et aux valeurs universelles du devoir désintéressé. Car les menaces qui pèsent sur nos sociétés sont légions et n'épargnent personne. En ce sens, un sursaut républicain s'avère nécessaire, qui consistera dans le respect scrupuleux des institutions et lois préétablies; quand bien même cela ne satisferait pas les desseins égocentriques des uns et des autres, mais l'intérêt général.

Références bibliographiques

COMPAGNON Antoine, 1990, *Les cinq paradoxes de la modernité*, Paris, Éditions Du Seuil.

DACO Pierre, 2008, *Les prodigieuses victoires de la psychologie*. Éditions Marabout, Paris, Poche.

DELATTRE Daniel, PIGEAUD Jackie, 2010, *Les Épicuriens*, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard.

DESCARTES René, 1974, *Principes de la philosophie*, Paris, Hachette.

DUBOS René Jules, 1973, *Les dieux de l'écologie*, Paris, Fayard.

IGNATIO Ramonet, 2002, *Propagandes silencieuses : masses, télévision, cinéma*, Paris, Gallimard.

KANT Emmanuel, 1999, *Métaphysique des mœurs*, trad. Alain Renaut, Paris, Garnier-Flammarion.

Perspectives Philosophiques n°020B, Quatrième trimestre 2020

LÉVI-STRAUSS Claude, 2007, *Race et histoire*, Paris, Gallimard.

MORIN Edgar, 2011, *La Voie, pour l'avenir de l'humanité*, Paris, Fayard.

NDAW Alasane, 1975, *Peut-on parler d'une pensée africaine ?* in *Présence africaine*, 1966, n.58, 32-46, et in SMET, A.J. (ed), *Philosophie africaine*. Kinshasa, 1975, I, 227-242.

SARAMAGO José, 2005, *Le Monde Diplomatique*, octobre – novembre.

TESTART Jacques, 2006, *Le Mur, le vélo et le citoyen*, Paris, édit. Belin.

TOWA Marcien, 1971, *Essai sur la problématique philosophique dans l'Afrique actuelle*, Yaoundé, édition Clé.